

COMPTE RENDU DE LA 48^{ème} ASSEMBLEE GENERALE A CHANTONNAY

Le 17 novembre 2007
Au Cinéma Le Sully

Le contrôle qui vient d'être effectué par les Présidents de District fait apparaître que le quorum est largement atteint.

Présents : 54 clubs

Absents : Montaigu (R08)

Les pouvoirs :

- M. Christophe BOIZARD, Président de la Pétanque commequiéroise(S07) donne pouvoir à M. LACROIX
- M. Claude GROUSSIN, Président de Beaulieu (S04) donne pouvoir à M. BAUDRY
- M. Robert BEIGNON, Président de Jard sur Mer (S09), donne pouvoir à M. BOUGRAS
- M. Bernard RAYMON, Président de Soullans (S30), donne pouvoir à M. KISIEL
- M. Christian VERDON (F11) Président du Langon, donne pouvoir à M. HOAREAU
- M. Jacques LAINE, Président de Mouilleron en Pareds (F15), donne pouvoir à M. CHIFFOLEAU
- M. Gilles SAILLY, Président de Mervent (F14), donne pouvoir à M. Motais
- Mme M.Madeleine THIBURCE, Présidente de la Faute (S07), donne pouvoir à M. PARIS
- M. Sylvain BERLAND, Président de Doix (F06), donne pouvoir à M. FILLONNEAU
- M. Stéphane GABORIEAU, Président de Chantonay (R04), donne pouvoir à M. ARDOUIN
- M. Pascal PICHOT, Président de Dompierre sur Yon (R26), donne pouvoir à M. JOUFFRAIS
- M. René DUBOURDIEU, Président de la Pétanque Yonnaise (R16), donne pouvoir à M. AVRIL.

Le Président informe que le Club de Chavagnes en Paillers a quitté notre comité. Mais il note avec plaisir l'arrivée d'un nouveau club : celui de la Pétanque Thorignaise, dont je vous demande d'applaudir ses représentants.

Le Président déclare ouverte la 48^{ème} Assemblée Générale du Comité de Pétanque de Vendée.

La parole est donnée à M. Stéphane GABORIAU, Président de la Pétanque Chantonnaïenne, société organisatrice de cette Assemblée Générale, celui-ci étant absent pour des raisons de santé, M. Paul ROCHEREAU fait lecture du mot du Président :

Bonjour à tous, je voudrais d'abord m'excuser auprès de vous tous de ne pouvoir vous dire aujourd'hui ce petit discours en raison d'un problème de santé, je laisse ce pouvoir à Monsieur Paul Rochereau, je le remercie de me remplacer et de son aide qu'il a apporté pour l'organisation de cette assemblée.

Je vous souhaite la bienvenue ici à Chantonay dans cette salle de cinéma ou nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette 48^{ème} assemblée générale départementale. Soyez confortablement installés en espérant que vous avez fait bonne route jusqu'ici... mieux que l'année dernière je pense (en référence au bateau aller pour se rendre à l'île d'Yeu).

En quelques mots, le club de la Pétanque Chantonnaïenne est créé depuis 1974, au fil des ans sous la houlette de Monsieur Paul Rochereau et Bernard Ardouin ce club n'a cessé d'évoluer et le fruit de leur travail a été récompensé en 2003 par la construction d'un splendide boulodrome inauguré par le multiple champion du monde Monsieur Philippe Quintais (des photos de l'inauguration sont notamment exposés à l'entrée).

C'est avec un sentiment de reconnaissance et de joie que je remplace depuis 1 an Monsieur Ardouin à la présidence du club, nous sommes une quarantaine de licenciés qui compte malheureusement presque plus de jeunes ni de féminines. Les objectifs pour les années à venir seront d'accueillir au mieux de nouveaux jeunes pour que leur nouvelle passion pour la pétanque leur apprenne toutes les choses de la vie afin qu'il progresse au mieux personnellement et sportivement. D'un autre point de vue nous espérons tous que la pétanque soit reconnue comme un vrai sport et qu'elle devienne un jour une discipline olympique.

Je remercie Monsieur Gérard Villette Vice-président du Conseil Général de la Vendée, Maire de la Ville de Chantonnay ainsi que Monsieur Jean-Jacques Delaye l'adjoint délégué au sport d'avoir répondu présent à cette assemblée départemental. Souhaitant à vous tous un bon après midi je vous dis tous simplement « Merci » pour votre écoute.

Monsieur Stéphane GABORIAU
Président de la Pétanque Chantonnaïenne

Le Président du comité le remercie ainsi que toute son équipe pour la qualité de l'accueil et des installations qui sont mises à notre disposition.

Parmi les personnalités présentes :

- M. Gérard VILLETTE, Maire de Chantonnay et Vice-Président du Conseil Général de la Vendée, représentant M. Philippe DE VILL
- IERS
- Mme Marguerite BRIANCON, qui est une de nos licenciées (Château Guibert) et est élue au Comité Directeur de la Fédération
- Mme Ginette COUILLAUD, Président de la Ligue et Pays de la Loire
- Mme VINCEDEAU, Vice-Présidente du Conseil d'Administration à la caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan
- M. BOUTIN, responsable des Associations à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel
- M. Claude LORIEUX, représentant Monsieur Jean-Yves BRETON, Président du CDOS
- M. Abel MORICEAU, ancien Secrétaire Général du Comité de Vendée

Les personnalités invitées et excusées :

- M. Alain GUYOT, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports
- M. Jean-Paul LEGAVE, ancien Trésorier Général du Comité.

Comme il est de tradition, Le Président demande d'observer une minute de silence commémorant le souvenir de toutes celles et de tous ceux qui nous ont quittés.

I – ALLOCATION DU PRESIDENT DEPARTEMENTAL : Jean ABILLARD

Pour ce bilan de l'année 2007, J'aurais pu mettre l'accent sur quelques mauvaises nouvelles comme :

- La diminution de nos licenciés. Nous perdons 129 licenciés, qui représentent 4% de nos effectifs. C'est trop.
- Les faibles résultats d'ensemble obtenus par nos équipes au cours des Championnats de Ligue et des Championnats de France. Trop peu d'équipes sont sorties des poules. D'ailleurs, au niveau de la Ligue des Pays de la Loire, la Vendée a retrouvé sa traditionnelle quatrième place.

Mais cette année, qui se termine, a aussi apporté quelques bonnes nouvelles :

- La plus importante est la création du site Internet du Comité de Vendée, réalisation qui est due à Lionel FERRE aidé des membres de sa commission. Il offre une gamme d'informations très large, allant de tous nos règlements, aux comptes rendus des réunions du Comité Directeur, du calendrier des concours et des championnats ainsi que leurs résultats.

Il s'agit bien sûr d'un outil de communication indispensable aujourd'hui, qui permet à tous les dirigeants et licenciés, qu'ils soient de notre département ou extérieurs à notre comité, de trouver l'information qu'ils recherchent en peu de temps.

- Le Règlement Intérieur, une nouvelle fois à l'initiative de Lionel FERRE et de sa commission, a été retravaillé, re-précisé, répondant ainsi aux difficultés rencontrées surtout lors des Championnats de Vendée 2007. Les textes que vous avez reçus seront votés au cours de l'Assemblée Générale et seront applicables dès l'année prochaine. J'insiste même pour qu'ils soient toujours respectés et que les jurys ne se réunissent pas pour traiter de questions résolues dans nos textes.

Il est préférable de relire les textes (qui devraient être proches de la table de marque à chaque concours) que de prendre une mauvaise décision.

Pour 2008, je vous demande de vous battre pour recruter de nouveaux licenciés et de faire en sorte que les difficultés, que vous rencontrez, remontent plus aisément au Comité sans doute par l'intermédiaire des réunions de District.

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2006

Vote : oui à l'unanimité

III – COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE LA FEDERATION ET DE LA LIGUE

A) FEDERATION

Parmi les multiples travaux ou décisions de la Fédération, Le Président présente le point sur :

▶ La Coupe de France de Clubs 2007 – 2008 :

La Coupe de France 2007-2008 se déroule sur 5 phases. Seules les deux premières nous intéressent particulièrement dans la mesure où nos clubs ne dépassent pas ce stade, exception faite de la Pétanque Sablaise. Ces deux phases sont :

- Phase Départementale
- Phase de huit Zones jusqu'au 3^{ème} tour.

Le Président remarque que sur le plan National, la participation des clubs était environ de 50%. Pour le Comité de Vendée, il faudrait qu'une dizaine de clubs supplémentaires s'y engagent pour atteindre les 50%. De plus, cela nous permettrait d'avoir plus de 2 qualifiés au niveau départemental.

Pour information, l'édition 2006-2007 s'est terminée par la victoire de Barbizon (77) sur Ambert (63).

▶ Le Championnat des Clubs par équipes :

En 2008, une phase régionale aura lieu dans certaines ligues. La Fédération envisage même des phases Pré-Nationale et Nationale.

En ce qui nous concerne, la première édition, de cette compétition, a connu de sérieuses difficultés, dues essentiellement aux forfaits de nombreuses équipes, à l'absence de certains arbitres pourtant désignés, au non renvoi des feuilles de match dûment remplies.

Pour 2008, le règlement a été retravaillé de fond en comble (J. HARNOY vous en dira plus, tout à l'heure, dans son rapport d'activités).

▶ Le Championnat de France Inter-Entreprises :

Comme prévu, le Championnat de France « Entreprises », dans sa forme actuelle, est supprimé pour 2008. Il n'y a pas de Championnat de Vendée des Entreprises.

Pour les comités qui ont mis en place cette compétition dans sa nouvelle formule, il y aura une finale à MELUN, les 23 et 24 août.

▶ La Pétanque s'internationalise :

La Fédération Internationale de Pétanque va enregistrer l'adhésion de Cuba et peut-être celle de L'Ukraine.

► Une drôle de Licence :

A la fin de l'année 2007, la Fédération a décidé d'envoyer un courrier à tous les licenciés n'ayant pas repris leur licence depuis deux ans. Ce courrier était destiné à connaître les raisons de leur non-renouvellement mais, surtout, il leur permettait une adhésion directe à la Fédération pour 17 €, sans appartenance à un club, donc à un Comité. En Vendée, il n'y en a eu qu'un (Un bon millier sur l'ensemble de la France).

En apprenant cette initiative, Le Président s'est demandé à quoi il servait, à quoi servaient les Présidents de Club ?. A quand la licence pour tous sur Internet ? ou la licence dans un bureau de tabacs accompagnée des tickets de la Française des jeux ?

► Nouveau support de Licence :

La nouvelle licence sera une carte à puce, valable pour plusieurs années. Elle sera présentée lors du Congrès Fédéral (12-13 janvier 2008 à Belfort).

Le Président informe que la délégation comprendra 4 personnes : Patrick SOULLARD, Jimmy CHARBONNEAU, Didier GELINEAU et lui-même.

► Les Championnats de France :

Pour nos délégations, l'organisation de ces Championnats fut bonne dans l'ensemble.

- Certaines ont toutefois critiqué les repas pour le rapport qualité-prix ou leur déroulement , mais ce fut rare.
- D'autres n'ont pas apprécié les terrains sablonneux

Les résultats n'ont pas été très brillants (Jimmy CHARBONNEAU vous les présentera dans son rapport). Signalons, les 1/16^{ème} de finale obtenus par Vannick VINCENT, en tête-à-tête, à Belfort.

► Arbitrage :

Voici quelques évolutions dans nos règles :

- Tout avertissement pour être officiel devra avoir été formulé au joueur avec présentation d'un CARTON JAUNE
- L'annulation d'une boule ne pourra intervenir que dans un deuxième temps (ces décisions sont contraires à l'article 23 du Règlement d'arbitrage qui sera donc revu)
- L'avertissement n'est valable que pour une partie
- Lorsqu'un arbitre voudra retenir une licence, il devra faire appel au Jury qui prendra la décision.

► Alcoolisme :

Tout participant à une compétition sportive ayant reçu l'agrément de la Fédération devra se soumettre à un éventuel contrôle d'alcoolémie par les personnes habilitées, sachant que le taux maximum autorisé est de 0.5.

► Historial:

Mme Marguerite BRIANCON a réalisé un travail phénoménal de compilation sur les naissances des Comités, leurs évolutions et les successions des différents Présidents.

Le Comité de Vendée n'a fourni ces informations que très tardivement. Le Président lui présente ses excuses et remercie Abel MORICEAU, la mémoire vivante du Comité, qui a fait ce travail.

► Pour terminer :

COCORICO ► pour l'équipe de France 1 qui est Championne du Monde. Cette 43^{ème} édition se déroulait à PATAYA (Thaïlande). L'équipe composée de Henri LACROIX, Philippe SUCHAUD, Bruno LE BOURSICAUD et Thierry GRANDET, a battu l'équipe de Madagascar par 13 à 5. L'Italie est 3^{ème}.

► pour l'équipe Junior composée de Dylan ROCHER, Mathias CAMACARIS, Angy SAVIN et Logan CLERE

B) LA LIGUE :

▶ Le nombre de licenciés :

Le nombre a sérieusement baissé (-479 licences). Il est passé de 13 516 à 13 037. Malgré sa baisse, notre département occupe maintenant la première place en nombre de licenciés.

▶ Les Championnats de Ligue :

En 2007, ils ont été parfaitement organisés à Champagné les Marais (Félicitations au Président et à son équipe) et à Château-Gontier.

En 2008, ils sont prévus à Saint Nazaire, pour les Championnats tête-à-tête et doublettes et à La Flèche pour les championnats mixte, Vétérans et triplettes.

Nos résultats 2007 ont été modestes, signalons toutefois la place de finalistes de l'équipe triplette minimales, et nous retrouvons dans le classement des comités, notre 4^{ème} place légendaire.

▶ Dates à retenir :

- Le 15 et 16 Décembre 2007, examen BF1 et formation Coaching avec Victor NATAF.
- Le 15 juin 2008, Trophée Junior à Lambale
- Les 5 et 6 Juillet, l'Inter-Ligues Jeunes à Bassens (Gironde).

▶ Concours Nationaux :

Si un club organisateur d'un National invite des joueurs de haut niveau, il doit en informer la Fédération pour le suivi des joueurs.

Le président voudrait ici mettre en exergue la parfaite organisation du National de La Roche sur Yon qui accueille 256 équipes. Félicitations à la Coordination des six clubs de la Roche sur Yon.

▶ Arbitrage :

Le 31 Août 2008, une formation pour les arbitres désirant se présenter à l'examen National sera organisée la Ligue. Inscriptions avant le 31 Juillet. La participation à cette formation est obligatoire.

Le 18 Janvier 2008, l'examen d'arbitre départemental aura lieu dans les cinq départements.

▶ Nationaux et Régionaux dans la ligue :

le calendrier établi sera approuvé à l'Assemblée Générale de Ligue de décembre.

NATIONAUX 2008			
9 et 10 février	La Roche sur Yon	Triplettes	85
16 et 17 février	Cholet	Triplettes	49
10 et 11 mai	Sablé sur sarthe	Triplettes	72
08-juin	Le Mans	Tr . Jeunes	72
14 et 15 Juin	La Flèche	Triplettes	72
19 et 20 juillet	St Nazaire	Triplettes	44
9 et 11 août	La Baule	Triplettes	44
4 et 5 octobre	Allonnes	Triplettes	72
REGIONAUX 2008			
1er mai	Pontchâteau	Triplettes	44
08 mai	St Georges sur Loire	Triplettes	49
31 mai	Angers	Triplettes	49
07 juin	Mervent	Doublettes	85
5 juillet	Noyant la Gravoyère	Triplettes	49
5 juillet	St Gilles croix de vie	Doublettes	85
12 juillet	La Chaume	Doublettes	85
02 août	St Gilles croix de vie	Triplettes	85
15-août	Les Sables d'Olonne	Doublettes	85
28-sept	Challans	Doublettes	85

▶ Assemblée Générale de la Ligue :

Elle aura lieu le 8 décembre 2007 au Mans, à 13h30.

III – RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE DE VENDEE

Présenté par Jimmy CHARBONNEAU (voir brochure de l'Assemblée Générale pages 3-4-5-6).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Félicitations à Jocelyne BRANDI et à Maurice ROUX pour tout le travail de préparation.

IV – RAPPORT FINANCIER DU COMITE DE VENDEE

Présenté par Patrick SOULARD.

Rapport financier (brochure page 7 à 8)

Bilan (brochure page 9)

Compte de résultat (brochure page 10 à 11)

Prise de paroles des vérificateurs aux comptes : M. Roland ST MAXENT et Jean PLATEY (annexe 1)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée Générale adopte le principe du maintien du tarif de la licence pour 2009 et 2010. Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes pour 2008 :

- Roland SAINT MAXENT du club de Soullans
- Jean PLATEY de l'île d'Yeu

Elus à l'unanimité.

VI – PRESENTATION DU SITE INTERNET DU COMITE VENDEE

Lionel FERRE présente le site internet.

VII – PRESENTATION DU BUDGET 2008

Présenté par Patrick SOULARD.

Budget prévisionnel 2008 (brochure page 13)

Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

VIII – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET ANNEXES

Une commission composée de 3 personnes : Jean-Marie MEHOUS, Guy CERRATO et Lionel FERRE a été créée pour remettre les textes à jour.

Il s'agissait essentiellement :

- soit de préciser certaines règles
- soit de ne pas être en contradiction avec le règlement fédéral

Rien de révolutionnaire en sorte.

Comme il a été précisé sur la convocation de l'Assemblée Générale, vous deviez me transmettre vos observations avant le 14 novembre. Je n'ai rien reçu.

VOTE : Approbation à l'unanimité

Les documents Règlement et annexes annotés en bas de page « Projet » deviennent les documents officiels.

IX – PAROLES AUX COMMISSIONS

Hélène PORTEAU, Présidente de la Commission Féminine, annonce la mise en place du Championnat Triplettes Mixte, le dimanche 5 Octobre 2008, organisé par la Pétanque Sablaise.

X – CHALLENGE GUYOT ET RECOMPENSES

Voir brochure de l'Assemblée Générale.

IX – QUESTIONS DIVERSES

LETTRE DU CLUB AGESINATE :

L'an passé a été mis en place une formule de Championnat par poule. Déjà, l'idée avait été accueillie fraîchement par rapport à la Coupe et Challenge de Vendée qui fonctionnaient depuis longtemps.

Vous-même aviez annoncé que ce championnat fonctionnerait à titre expérimental et qu'il n'était pas impossible qu'un retour s'effectue à l'ancienne formule. A la dernière réunion de district, sans consultation aucune des clubs, la ligne a été reconduite manu militari pour la saison 2008.

A travers toutes nos rencontres de cette saison, il semble clair que l'engouement est loin d'être total.

A cela plusieurs raisons :

- s'inscrire en mars et bloquer 4 samedis et surtout 5 dimanches, c'est presque mission impossible pour qui a une vie de famille
- d'entrée de jeu, les retraités sont peu ou pas intéressés par ce système
- Un club de 60 licenciés engage une équipe (6joueurs), sachant qu'à l'occasion des 9 dates retenues, il n'existe pas de concours parallèle, que font les 54 autres ?

Ce ne peut-être qu'une énorme ouverture pour les concours sauvages.

Nos petites rencontres sympas du vendredi soir étaient beaucoup plus conviviales avec sandwiches et petit rouge et n'entraient aucunement la participation de tous aux concours du week-end suivant.

Dans l'espoir que naisse une saine réflexion, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sportifs.

Réponse du Président :

Le moins que l'on puisse dire, à la lecture de votre lettre, est que vous ne portez pas dans votre cœur ce championnat des clubs. Vous préférez la Coupe et le Challenge de Vendée.

Je tiens à vous préciser que cette nouvelle compétition par clubs a été initiée par notre Fédération et qu'aujourd'hui 87 comités, 2900 clubs et 4600 équipes ont participé à l'édition 2007.

Le Comité de Vendée peut-il décemment rester en dehors de ce mouvement ? je ne le crois pas.

Pour notre département, 74 équipes ont participé à la première édition. Mais, cette organisation a connu les difficultés qui ont été exposées par J. HARNOY et moi-même.

Pour autant, faut-il supprimer cette jeune compétition, dès sa 1^{ère} année de vie ? Je ne le crois pas.

La Commission idoine vous a présenté ses réponses pour améliorer son déroulement.

De plus, je tiens à vous informer qu'il est possible pour la Pétanque Agésinate de présenter plusieurs équipes selon le nombre de licenciés, comme pour tous les autres clubs du département.

Pour conclure, il va de soi qu'à la fin de l'année prochaine, nous ferons le bilan de la 2^{ème} édition et sur la suite à donner.

INTERVENTIONS DES INVITES :

- Monsieur Gérard VILLETTE, Maire de Chantonay
- Madame Ginette COUILLAUD, Présidente de la Ligue Pays de la Loire (Annexe2)
- Madame Marguerite BRIANCON, élue au Comité Directeur de la FFPJP (Annexe3)
- Madame Armelle VINCENDEAU, représentante de notre partenaire privilégié, le Crédit Mutuel Océan (Annexe4).

Le secrétaire Général,
Jimmy CHARBONNEAU

Le Président du Comité de Vendée,
Jean ABILLARD